



NOEL IMMOBILIER

B A R È M E S

TRANSACTIONS

Sauf clause particulière, les honoraires applicables sur le prix, sont usuellement dus par le MANDANT, c'est à dire le VENDEUR. Cependant, il pourra y être dérogé, de façon contractuelle, après accord avec le MANDANT.

Les honoraires dus seront ceux inscrits sur le mandat de vente.

<u>CALCUL DES HONORAIRES</u>	<u>LA TRANSPARENCE DES HONORAIRES</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Forfaitaire jusqu'à 95 000 Euros ✓ Sur la base de 8 % TTC à partir de 95 001 Euros ✓ Sur la base de 7 % TTC à partir de 180 000 Euros ✓ Sur la base de 6 % TTC à partir de 300 000 Euros ✓ Sur la base de 5 % TTC à partir de 500 000 Euros 	<p>Les honoraires représentent l'ensemble des services CENTURY 21 France définis avec le vendeur, c'est-à-dire les actions d'analyses, de promotions, de suivis, de conseils, rédactions d'actes...</p> <p>Le Service client peut être différent d'une agence à l'autre.</p>

ILS SE DIVISENT COMME SUIT :

- ✓ TVA en vigueur : 20,00 %
- ✓ Budget télévisé, promotion nationale du réseau CENTURY 21 France : 8 % Charges et impôts relatifs à tous types de commerces
- ✓ Budget publicitaire investi dans la promotion régionale et locale : 10 %

Le restant constitue le seul revenu de vos conseillers CENTURY 21, agents commerciaux, uniquement rémunérés à la commission.

BAREME D'HONORAIRES (Applicable à compter du 03 MARS 2014)

PRIX DE VENTE (Euros)	COURTAGE (Euros)
De 0 à 30 000 euros	4 500 TTC
De 30 001 à 95 000 euros	7 500 TTC
A partir de 95 001 euros	8 % TTC du prix de vente
A partir de 180 000 euros	7 % TTC du prix de vente
A partir de 300 000 euros	6 % TTC du prix de vente
A partir de 500 000 euros	5 % TTC du prix de vente

NOEL IMMOBILIER S.A.S au capital de 77 500 € Enregistré au RC TOULON : 799 283 064
TVA : FR 86 799 283 064

Carte professionnelle Mme GALLO-NOEL Laure : 6021 Garantie GALIAN N° 46401 L
Transaction 120 000 euros



Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante